

soleil couchant. Il voyait toujours le manitou au fond de la cabane, à ce qu'il me disait, et il élevait de temps en temps sa médaille pour l'empêcher de l'approcher. Il a perdu connaissance vers midi et est mort les bras croisés sur la poitrine en tenant dans ses mains l'image de la Sainte Vierge. J'ai tout dit, fit le Huron, c'est à toi, mon père, à faire le reste.

—Pourquoi, dit le curé, n'es tu pas venu me chercher ? Je lui aurais administré les sacrements de notre sainte religion, je l'aurais fortifié dans la lutte terrible que lui, pauvre pécheur repentant, avait à soutenir contre l'enfer acharné à sa perte ; je l'aurais appuyé sur mon sein, et le crucifix élevé, j'aurais défié les esprits infernaux, et je les aurais conjurés ! Tu es un mauvais sauvage.

Le Huron, ployant le dos à ce reproche, fut quelque temps sans répondre, et dit : T'es bien vieux, mon père, pour faire six lieues dans les forêts, d'aller et revenir dans cette saison par une pluie froide qui tombe depuis hier. Tu en serais mort, mon père.

—Que t'importe ! dit le vieux curé, comme pasteur de cette paroisse, je réponds devant Dieu de toutes mes brebis ; je me serais présenté à son tribunal avec l'âme d'un grand pécheur repentant, et j'aurais accompli le devoir le plus sacré de mon ministère ! Mais, ajouta le curé, en voyant l'air abattu du Huron : tu as fait pour le mieux ; pardonne-moi ce que je t'ai dit : tu es au contraire un bon sauvage, et je te remercie des bons soins que tu as donnés au pauvre Canadien.

Six habitants charitables, continua le père Laurent Caron, allèrent le lendemain chercher le corps d'Aubé ; et il fut enterré sans grande cérémonie, comme il convenait à un homme qui avait donné, pendant toute sa vie, des mauvais exemples à la paroisse.

Il y avait donc environ un an qu'Aubé était mort, et on l'avait presque oublié. Les plus charitables de ceux qui en parlaient par-ci par-là, lui homologuaient (accordaient) quelques centaines d'années dans le purgatoire, et tout était dit ; lorsque le curé de l'Islet reçut d'un prêtre de France, son ami, une lettre qui contenait le passage suivant : " J'ai été appelé dans le courant du mois d'octobre, l'année dernière, conjointement avec deux autres prêtres, afin d'exorciser un possédé qui faisait un vacarme épouvantable ; il brisait ses liens, et vomissait des obscénités et des blasphèmes à faire